

# RAPPEL



Le paiement en ligne des effets scolaires est disponible dans les institutions financières participantes :

- Banque Nationale du Canada
- Caisse populaire Desjardins
- Banque Laurentienne
- Banque de Montréal
- Banque Royale du Canada
- Banque Toronto Dominion (TD Canada Trust)
- CIBC

## Étape 1

### ATTENTION

Pour des raisons de sécurité, un délai de 2 jours est nécessaire pour compléter l'inscription de certains fournisseurs à votre dossier de factures.

### Paielements de factures – Ajouter une facture

- > Veuillez d'abord inscrire au champ **Nom du fournisseur** → **Navigateurs**
- > Au champ **catégorie du fournisseur** **laissez à blanc**; la recherche s'effectuera dans toutes les catégories
- > Appuyez sur **recherche**

## Étape 2

### Résultat de la recherche

Si plus d'un fournisseur est trouvé, sélectionnez celui relatif aux effets scolaires ou écoles.

## Étape 3

### Paieement

- > Pour effectuer un paiement de facture, utilisez la fonction **Faire un paiement**  
Pour vous assurer de l'exactitude de votre paiement, svp bien vouloir faire **UN PAIEMENT PAR ENFANT PAR ÉCOLE.**
- > Vous devez inscrire le numéro de référence variable père ou mère selon le cas, débutant par ES (effets scolaires) que vous retrouverez dans la partie supérieure de votre état de compte ainsi :  
Le numéro de référence internet **varie** selon l'enfant, l'école ou le payeur. Vérifiez et assurez-vous d'utiliser le numéro de référence provenant d'une facture récente.

	<b>Centre de services scolaire des Navigateurs</b> <b>Ecole de votre enfant</b> Dans mon quartier Maville, Qc, A1A 1A1	<b>État de compte de l'année</b> 2024-2025
M. Parent / Mme Parent 123, rue de l'École Maville, Québec, A1A 1A1		Élève : Mon enfant
Téléphone (maison) : Téléphone (travail) :		Groupe-repère : 101 Classification : 101 Classe : A
Veuillez utiliser le numéro suivant pour votre paiement internet : Père : ES99912345678912345 / Mère : ES99912345678912345		
À titre d'exemple seulement, référez-vous à la facture de chacun de vos enfants.		